



Help abus d'un garagiste après expertise

Par **aurore 33510**, le **19/10/2009** à **16:46**

Bonjour,

en qq mots je vais essayer de vous raconter mon histoire.

au mois d'avril 2009, j'ai réalisé l'expertise de mon camion (tombé en panne -moteur HS) et les experts ont confirmé la faute du garagiste de l'ancien proprio du véhicule.

avec mon copain, nous avons cherché des moteurs , notre garagiste étant peu réactif !! il a laissé passé plusieurs moteurs, bref !

notre part à régler était déterminée à 450 € (sans changement d'embrayage)
ou 900 € (si changement d'embrayage)

aujourd'hui, 7 mois plus tard, les réparations sont faites !

mais notre participation aux frais a changé elle est de 900 € mais l'embrayage n'est pas changé! le garagiste a changé des pièces pour installer le moteur d'occasion, ne nous a pas prévenu que la facture a doublé et nous devons régler sans quoi on ne récupère pas le camion!

en plus ces frais n'ont pas été mentionnés sur la facture envoyée aux experts ?! et nous devons leur faire un chèque de caution du montant de la part des assureurs en attendant que le garage se fasse payer!!

question : que pouvons-nous faire ?

un grand merci d'avance pour vos réponses